



# Courrier de Rome

Informations Religieuses - Documents - Commentaires - Questions et Réponses

Année XLVIII n° 367(557)

MENSUEL — NOUVELLE SÉRIE

Juillet-Août 2013

Le numéro 3€

## LE PÈRE ROGER-THOMAS CALMEL 1914 – 1975

### Un fils de saint Dominique au XX<sup>e</sup> siècle

#### IL FUT UN SAGE

*La vie? La vie, c'est militia, certamen, beatitudo.*

À la veille de sa mort survenue le 3 mai 1975, le Père Roger-Thomas Calmel donnait de la vie, de la vie chrétienne, de sa propre vie, cette splendide définition.

Et quelques mois auparavant, le dominicain, épuisé par ses courses apostoliques et profondément meurtri par la crise qui ébranlait son Ordre, sa patrie la France, la Sainte Église et toute la chrétienté, avait écrit :

*Pour le soldat, le sacrifice de la vie est accepté d'avance comme inséparable de la défense héroïque de la patrie charnelle et des biens spirituels qu'elle porte; pour le prêtre, la solitude possible, la disgrâce, la mort sont acceptées d'avance comme inséparables de la fonction de ministre de la parole de Dieu et de ses sacrements; car cette dispensation exige la fidélité à la Tradition et le refus d'entrer en complicité avec le système moderne de destruction, fidélité et refus qui vont jusqu'à la mort (p. 604). (Le père Roger-Thomas Calmel, PÈRE JEAN-DOMINIQUE FABRE, édit Clovis, 2012).*

Ces mots mettent en un relief saisissant l'état de mobilisation constant (*militia*), la lutte intrépide et farouche (*certamen*) qui caractérisèrent la vie de ce fils de l'Église en un temps d'épreuve. Car sur les champs de bataille du XX<sup>e</sup> siècle, ce nouveau champion de la foi, cet athlète du Seigneur, affronta la Révolution sous toutes ses formes. Ses écrits, ses articles, ses conférences, ses prédications, ses lettres... furent la participation au combat d'un soldat, certes, mais plus encore d'un fils de lumière, qui luttait les yeux fixés sur l'éternité, le cœur enraciné dans la Patrie: *beatitudo*.

Et, de même que saint Dominique est représenté comme un chien qui parcourt le monde une torche enflammée en sa gueule, de même, le Père Calmel a fourbi ses armes dans l'étude et la prière, il a entretenu et alimenté la flamme de la vie théologique et, ainsi armé, il a brandi le glaive incandescent de la Vérité pour éclairer et réchauffer les âmes qui se confiaient à lui: prêtres et religieux, fidèles ébranlés par l'épreuve, familles, mouvements divers, tous ont pu trouver en lui le réconfort qu'ils attendaient. C'est pourquoi, au terme de 34 années d'apostolat, il pouvait rendre de lui-même ce témoignage: *Je ne suis ni évêque, ni cardinal. Je suis un frère prêcheur qui a reçu grâce de*

*prêcher la foi et de dénoncer l'hérésie. (p. 513)*

Cet esprit apostolique se manifeste à toutes les pages de la biographie que le Père Jean-Dominique Fabre consacre à l'humble et grand dominicain. En les parcourant, nous découvrons un guide lumineux qui continue d'éclairer les âmes sur leurs routes d'exil, parce qu'il fut un sage; un sage qui a goûté la vérité, un sage qui sut mettre l'ordre et la paix au milieu de la confusion, un sage qui parla haut et fort pour la défense des droits de Dieu et de l'Église, pour le salut des âmes égarées ou abandonnées.

#### I. LE SAGE GOÛTE LA VÉRITÉ (OU GOÛTER LA VÉRITÉ)

Dans un article d'*Itinéraires* paru en 1967, le Père Calmel écrivait: *La loi du contemplatif est de regarder le Seigneur sans détourner la tête et de laisser prendre sa vie par lui, courageusement. La loi de l'apôtre est de regarder le Seigneur et d'apprendre de lui à regarder les âmes à sauver. La loi de l'apôtre est encore de donner sa vie au Seigneur en la donnant pour les âmes dont il a la charge. (p. 415)*

En ces mots, nous retrouvons comme un écho de l'expression de saint Thomas d'Aquin, devenue l'une des devises de son Ordre car elle en indique la fin propre et spéciale: *Contemplari et contemplata, in oratione videlicet ac studio, aliis tradere (Contempler et transmettre aux autres ce que l'on a contemplé dans la prière et dans l'étude).*

Primauté de la contemplation, indissociablement unie à la compassion et au zèle pour les âmes: n'est-ce pas ce qui avait conquis le jeune Abbé Roger Calmel, lorsqu'en 1936 il quittait le Séminaire Pie XI de Toulouse pour le Noviciat dominicain de Saint-Maximin? N'est-ce pas aussi ce qu'il admirait toujours plus en l'âme de son Père saint Dominique? Lui-même s'en expliquera dans un texte de 1952: *Le patriarche de notre Ordre, le premier des frères prêcheurs, saint Dominique, était au plus haut degré un homme de prière, un prêtre de Dieu qui débordait de prière. Pourquoi cette intensité de supplication et de contemplation? Parce que cet homme vraiment apostolique avait à un degré exceptionnel la dilection de Jésus-Christ, le sentiment de la détresse de l'Église au XIII<sup>e</sup> siècle, le sentiment du prix des âmes et du danger de la damnation éternelle auquel les exposait la peste de l'hérésie. Quid fient peccatores? (p. 101)*

#### 1. Le recueillement d'un sage

Pour qui prend connaissance de la vie et des écrits du Père Calmel, il est indéniable que cette admiration pour saint Dominique fut agissante, efficace: son recueillement, entendu comme *une des lois premières de l'amour; [...] le souvenir du Bien-Aimé humble et adorant, la remise à son bon plaisir confiante et sans condition (p. 415)*, ne cessa de croître d'année en année, depuis ces premiers appels à une sainteté exceptionnelle, à une union intime avec le Seigneur, perçus à l'âge de 15 ans, jusqu'à sa mort. Et les épreuves dues à une santé extrêmement fragile, mais surtout aux condamnations et sanctions de certaines autorités romaines qui le frappèrent dès 1954, à la méfiance ou à l'incompréhension qu'il rencontra au sein même de son Ordre tant aimé, à sa mise à l'écart et à ce qu'il appelait sa « relégation sociologique », à la trahison des pasteurs et des âmes consacrées, à l'abandon des frères d'armes, à la détresse des fidèles, lui furent autant d'occasion de grandir dans l'amour, le silence, l'abandon.

Telle était d'ailleurs l'orientation qu'il voulait donner à sa vie sacerdotale lorsqu'en 1952 il inscrivait au dos de son image d'ordination: *L'âme de l'apostolat, ce qui lui donne son efficacité, c'est l'immolation de l'apôtre, sa configuration au Seigneur qu'il annonce. (p. 126)*

Et en pleine tourmente, en 1969, alors qu'il venait de relire le Discours après la Cène au jour anniversaire de son ordination, conformément à la recommandation de l'évêque qui l'avait ordonné, il notait: *Les paroles sur le Saint-Esprit, son action dans nos âmes et dans l'Église sont belles à pleurer et doivent me garder rassuré, courageux, vaillant. C'est vrai que, assez souvent, je ne sais pas bien ce que j'ai à faire comme manifestation d'apostolat dans la situation présente de l'Église; mais l'Esprit qui nous a été donné m'enseignera sur ce point également, puisqu'il m'enseigne sur le point infiniment plus important, d'où tout procède: la connaissance amoureuse des mystères divins. (p. 386-387)*

#### 2. Une étude assidue

Une telle connaissance amoureuse des mystères divins suppose en outre une étude assidue. Roger Calmel s'y adonna avec une ardeur acharnée et un sérieux étonnamment précoce aux dires de ses anciens condisciples du petit séminaire de Bon-Encontre, à Agen. Il la

poursuivit avec calme et persévérance sa vie durant, selon la méthode théologique reçue à Saint-Maximin et dont il parlera en ces termes aux moines de Maylis en 1964: *La théologie cherche à pénétrer le donné de la foi... Elle part des principes qui ne sont autres que les articles de la foi, par une intelligence de fidèle convenablement armé... Donc réflexion sur le donné de la foi et par une intelligence de croyant qui a le sens de l'être, – par suite une intelligence armée par la philosophie traditionnelle de l'être (la philosophie d'Aristote et le thomisme).* Et d'ajouter: *Avoir le sens de la transcendance des mystères, donc accepter le raisonnement par analogie* (p. 88-89). Dans cette même causerie, il s'exclamait: *Naturellement, j'ai un maître: saint Thomas. Je ne suis pas quelqu'un qui invente la théologie! Je suis un disciple.*

Nul doute que cette fidélité enthousiaste au réalisme contemplatif thomiste donna sa cohérence et sa force à la pensée du Père Calmel, selon cette analyse d'un lecteur d'*Itinéraires*, Nicolas Dehan: « Par sa parole et par ses écrits, il était une vraie lumière qui traçait un chemin net qui confortait les esprits: la logique de son analyse, la lucidité de son jugement, la force de son écriture, l'intrépidité de son action suscitaient l'admiration et emportaient l'adhésion des rares individus en quête de certitude. Sa sagacité intellectuelle lui conférait la claire vision en tous les domaines, sur les pensées, les actes, les gestes qui font ou défont l'ordre voulu par Dieu sur la société. Il jugeait les événements et les actes politiques avec la précision de saint Thomas. » Et le directeur de la revue, Jean Madiran, témoigne de son côté: « La théologie, la liturgie, les constitutions de l'ordre dominicain ne lui étaient pas un guide ou un règlement, mais une nourriture intérieure. Auprès de nous, il a rempli la tâche de frère prêcheur, fils de saint Dominique, disciple de saint Thomas, prêtre de Jésus-Christ, apôtre du Rosaire. » (p. 237)

### 3. Une compassion agissante pour les âmes

Fils de saint Dominique, il le fut enfin et inséparablement, par son amour des âmes: *Quid fient peccatores? Que vont devenir les pécheurs?*

Les pêcheurs, c'était ces chrétiens déçus, abusés, abandonnés et qui erraient comme des brebis qui n'ont pas de pasteurs. Le Père Calmel souffrait de voir les âmes des petits, des faibles, des enfants, devenir la proie du diable et de ses suppôts. Commentant pour les Dominicaines enseignantes de Toulouse la leçon des Complies, tirée de la deuxième épître de saint Pierre: « Votre adversaire le diable vous entoure comme un lion cherchant qui dévorer », il précisait: *C'est surtout autour de vos enfants qu'il rôde. [...] À l'heure où je parle, entre chien et loup, le spectacle des rues de Toulouse... si ce n'est pas le diable qui rôde, qui est-ce alors?... Combien d'entre elles sont protégées et formées par leur famille pour grandir?* (p. 157-158)

Au cours de ses prédications, l'apôtre ne pouvait que déplorer la décadence du peuple chrétien et le mettre en garde contre les dangers qui l'environnaient: *Ici*, écrit-il de Biarritz en 1964, *deux jours de confession m'auront montré une fois de plus l'incroyable détresse des âmes et*

*la fragilité des conversions; car les jeunes, ou même ces jeunes ménages qui sont revenus [...] vivent tous dans un milieu qui tue les âmes* (p. 317). Et lors de son dernier voyage apostolique dans les « marches de l'Est » en avril 1975, il confia cette douloureuse intention à l'une de ses fidèles dirigées: *Priez pour les âmes à qui j'ai refusé l'absolution.* (p. 604)

Le Père Calmel insistait avec une gravité particulière sur le péril que couraient les âmes, dans une lettre de janvier 1971: *Jésus est en agonie dans son Église pouvons-nous dire à l'heure actuelle. Nous veillerons donc avec l'Église en agonie – assurés qu'elle est bien la même Église et que nous avons à être toujours plus généreux, chacun à notre poste, pour vivre d'elle et vivre en elle; c'est comme cela que nous tiendrons compagnie à Jésus dans son agonie* (p. 468-469). Dès 1950, il avait parlé de *scandale organisé*, constaté *l'horreur inhumaine* qui s'installait sur les ruines de la civilisation, et comparé l'heure présente aux assauts des barbares au V<sup>e</sup> siècle, ou à la famine qui menaçait la veuve de Sarepta. Et il concluait en faisant allusion à cet épisode de l'Ancien Testament: *Puisqu'il nous reste encore une poignée de farine et une fiole d'huile et que nous avons assez de force pour ramasser un peu de bois sec, nous préparerons le repas pour ceux qui nous sont chers et pour les hôtes de passage.* (p. 157)

C'est pourquoi il n'hésita pas à répondre à l'appel tacite ou explicite des chrétiens menacés, désarmés, délaissés. Il s'en expliquait ainsi: *Un certain nombre de laïcs, dans les ténèbres présentes, n'acceptent pas d'être dupes, se rendent compte que le diable veut les embrouiller et démolir l'Église, sont décidés à la lutte. Or ils ne trouvent pour ainsi dire pas de prêtre, sinon qui ait échappé au courant progressiste, du moins qui ait le courage et la force de montrer qu'ils ont échappé à ce courant. Quand ils en découvrent un, ils sont réconfortés, ravis, et bien disposés pour l'écouter.* Et il concluait avec autant de simplicité que de réalisme: *Je suis un de ces prêtres me semble-t-il. J'essaierai de répondre à leur attente* (p. 347). Et il le fit avec une délicatesse, une patience dont témoigne son abondante correspondance; se penchant sur chaque âme en particulier, il encourageait, admonestait, bénissait, conseillait tour à tour, mais toujours avec force et bonté.

Et si sa plume ne chômait pas, que dire de son ministère qui le fit se dépenser sans compter tour à tour à Toulouse, à Marseille, à la Sainte Baume, à Montpellier, à Sorèze, à Biarritz, à Prouilhe, à Toulon et même en Espagne, au gré de ses obédiences, dont la dernière fut la maison de Saint-Pré où se regroupèrent avec ses encouragements les Sœurs du Saint Nom de Jésus qui souhaitaient demeurer *fidèles envers et contre tout à la Messe et à la liturgie traditionnelle, à l'état religieux dominicain, à la conception thomiste de l'école*, pour reprendre ses propres expressions. Il répondit aussi aux appels de plus en plus fréquents de ces chrétiens désemparés de Lorraine ou de Bourgogne, de Bretagne, du Languedoc ou de Provence, et vint réconforter et armer bien des communautés religieuses: les bénédictins de Fontgombault, les olivétains de Maylis, les dominicaines de Pontcallec... reçurent ainsi ses visites et purent bénéficier de ses lumières. Outre des missions

rurales ici et là, nous le voyons assurer la prédication de la messe du X<sup>e</sup> congrès annuel de la Cité Catholique en 1960, inaugurer un cercle d'étude à Toulouse sous le patronage de saint Thomas d'Aquin en 1965, prêcher la retraite de la semaine sainte aux séminaristes d'Écône en 1974... Ces quelques indications permettent de se faire une idée de son zèle que n'arrêtaient pas la fatigue de son corps malmené et la faiblesse de sa constitution. Vraiment, il en fut de cette âme de feu comme de son père saint Dominique envoyé sur les routes de la chrétienté d'alors: *Va et prêche!*

Les pécheurs sur lesquels il pleurait avec une douleur particulière sont certainement les âmes consacrées qu'il voyait s'éloigner de la sainteté de leur vocation. Les transformations liturgiques auxquelles il assista, impuissant, dans son vicariat de Prouilhe, lui arrachèrent ce cri de douleur: *Celui que j'adore dans ce tabernacle si mesquin – pardon, Seigneur pour ces sœurs aveuglées – c'est le même qui est à la droite du Père [...] O Seigneur, comment se fait-il que les prêtres et les vierges qui vous sont consacrés diminuent et suppriment les marques d'adoration? Donnez-leur de croire et d'aimer* (p. 457). Envers ces âmes, il alliait une lucidité sans fard à une inépuisable miséricorde. C'est ainsi qu'il constatait en 1966: *Péché mortel chez bien des prêtres (réguliers et séculiers), chez bien des sœurs: du moins je le crains; comment cet état d'une âme durcie, desséchée – occupée à nuire et ne voulant pas la lumière – comment cet état ne serait pas péché mortel? – Et pourquoi des pères ou des sœurs en viennent-ils à ce point? Parce qu'un moment ils ont faussé compagnie à la lumière* (p. 346). Nulle dureté pourtant dans ses propos, mais une immense compassion, visible dans cette lettre datant de la même époque: *Je n'ai pas de mauvais sentiments envers ces prêtres illusionnés: je prie pour eux; mais je ne pense pas pouvoir les atteindre – sauf exception.* (p. 347)

L'apostolat du Frère Prêcheur fut bien le fruit de cette souffrance: comment en effet aurait-il pu aspirer pour lui-même à une union grandissante avec le Bien-Aimé et accepter sans réagir que l'Amour ne soit pas aimé, que les âmes se perdent, que la société se défasse? Son apostolat intense, militant, fut une protestation d'amour et de fidélité, le fruit de sa charité pour Dieu qui s'épanouit en charité pour les âmes.

## II. LE SAGE DISCERNE LA VÉRITÉ (OU DISCERNER LA VÉRITÉ)

Purifiée par la contemplation reçue dans la prière et dans l'étude, l'intelligence du sage possède une clairvoyance peu commune. Il en fut bien ainsi du Père Calmel. Celui-ci, se retournant sur les combats de sa vie, avouait en 1974: *Si je ne me suis pas enkysté à 14 ans, à 28 ans, à 49 ans, (et à 40 ans) c'est parce que devant Dieu j'ai préféré la lumière* (p. 319). Son biographe explique qu'il s'agit de toutes les étapes où, au petit séminaire, puis devant les prémices de la décadence de son Ordre et les premières sanctions qui mirent momentanément fin à son apostolat si fructueux auprès des Dominicaines enseignantes du Saint Nom de Jésus, dans la tempête moderniste enfin, « il avait su faire silence sur ses propres sentiments, prendre le parti de la lumière, se tenir face à Dieu et recevoir

de lui de savoir défendre ses droits et sa vérité dans la paix et la bonté. »

Aussi toute son œuvre baigne-t-elle dans cette lumière qui clarifie les événements en en indiquant les causes, qui éclaire les théories et opinions du jour en remontant aux principes, qui établit un ordre parmi les créatures et leur assigne leur juste fin, qui perçoit une hiérarchie dans les sociétés, qui, en définitive, voit les êtres et les choses avec les yeux mêmes de Dieu. C'est d'ailleurs la louange que lui décerna Monseigneur Lefebvre lorsqu'il préfaça la *Théologie de l'Histoire* parue en 1984: « Dans tous ses ouvrages le Père Calmel s'est efforcé, à l'image de son Maître, l'Ange de l'École, saint Thomas d'Aquin, de rechercher les causes profondes, les raisons ultimes, *altissimas causas*, d'où l'intérêt extraordinaire et définitif de ses travaux... On ne peut s'empêcher en le lisant de constater l'action des dons du Saint-Esprit, de sagesse, d'intelligence qui lui font tout juger *in rationibus aeternis*, selon les principes éternels, les principes divins, qui éclairent d'une lumière singulière les sujets qu'il traite en homme de Dieu, en prêtre, en théologien. » (p. 366-367)

### 1. Une analyse pénétrante du passé

C'est ainsi que, se penchant sur le passé, il discernait l'influence qu'avaient exercé, sur le cours des événements, l'héroïsme des uns, la lâcheté ou la perversion des autres. D'un côté, il n'hésita pas à attribuer sa propre vocation dominicaine au *martyre de quelque dominicain espagnol inconnu, martyr des rouges de l'été 36* (p. 206). Et, inversement, il distinguait avec lucidité les étapes progressives de l'infiltration moderniste dans l'Église, avec les responsabilités des uns et des autres, depuis l'opposition libérale au *Syllabus* jusqu'à l'enseignement hétérodoxe de théologiens comme les Pères Congar et Chenu bien souvent couverts par leurs supérieurs, en passant par la sévère condamnation de l'*Action Française* en 1927.

Dès les années 1960 également il mettait en garde contre un certain intellectualisme – fût-il thomiste – desséchant et étranger à la vie. De certains prédicateurs qui se réclamaient de la pensée de saint Thomas, il déclarait qu'ils ne l'étaient que *par quiproquo, comme des archivistes exacts et consciencieux*, mais sans se laisser informer par cet ordre que le véritable thomisme *établit dans toute la vie intellectuelle et dans la vie intérieure même*. (p. 90)

Il ne fermait pas non plus les yeux sur les causes spirituelles et morales de la crise: médiocrité, *refus délibéré de la perfection* chez certains clercs, *affadissement de l'esprit sacerdotal* dans les séminaires des années 30-35 où il était entendu *qu'il n'y a pas à tendre à la sainteté réservée aux religieux* (p. 69). Son diagnostic est sévère dans ce texte de 1975 où il s'en prenait au formalisme pharisaïque de certains: *Le choix décisif, choix non désapprouvé par les évêques, était indivisiblement celui de la correction cléricale et de l'arrivisme ecclésiastique en prenant le chemin inouï de ce qu'on appellerait bientôt l'ouverture au monde*. (p. 70)

Il dégagait encore l'influence des bouleversements historiques, des troubles politiques et sociaux liés aux conflits modernes: Guerre d'Espagne, 2<sup>e</sup> Guerre mondiale, mainmise communiste sur une partie de l'Europe et même

du monde, Guerre d'Algérie...

### 2. Une vision large de la chrétienté

Et là se manifeste l'un des aspects les plus remarquables de la pensée du Père Calmel: sa vue est non seulement profonde, mais large; il voit, de haut, les liens qui existent entre le spirituel et le temporel, entre l'invisible et le sensible, entre le sacré et le profane, d'où son combat infatigable pour un ordre temporel chrétien. S'il insistait tant, notamment, sur l'urgence d'une école authentiquement catholique, – c'est l'objet de son ouvrage *École chrétienne renouvelée* paru en 1958 – s'il se dépensa sans compter auprès des Dominicaines enseignantes de Toulouse, c'est qu'il voyait les liens vitaux unifiant la culture et la grâce, la matière et la forme: *Si l'Évangile est distinct de la culture, écrivait-il déjà en 1946 dans la Revue Thomiste, il n'y est pas étranger, il doit la pénétrer parce que la grâce doit pénétrer la nature; l'imprégnation de la nature par la grâce s'étendra obligatoirement à la culture, puisque la culture est un prolongement normal de la nature*. (p. 120-121)

Sa défense vibrante du Canon romain et de la Messe traditionnelle, latine et grégorienne s'appuyait elle aussi sur l'indispensable rapport entre le signe sensible et la réalité sacrée qu'il exprime, entre les rites et le mystère qu'ils entourent. Il vivait lui-même et voulait faire vivre les fidèles des splendeurs de la liturgie, comme en témoignent ses commentaires liturgiques, toujours riches et savoureux.

De même, en pleine tempête d'anticléricalisme et de laïcisme, insistait-il de plus en plus sur l'appui mutuel que se portent l'ordre spirituel et l'ordre temporel, et donc sur l'importance d'institutions politiques conformes à la loi du Créateur et du Rédempteur. Sa collaboration à la revue *Itinéraires* à partir de 1958 le poussa d'ailleurs à approfondir cette notion de chrétienté. Il s'en expliqua dès 1959: *Sur la notion même de France, l'Histoire doit faire saisir ce qui est; or, ce qui est c'est une réalité temporelle (la patrie et l'État), non pure et simple, mais baptisée. Voilà ce que Charlier et Madiran m'ont aidé à mieux saisir; la France est une nation baptisée, ou si vous voulez une nation chrétienne qui, en partie, est apostate*. (p. 224)

Dans le prolongement de ces principes, il insistait aussi sur le rôle distinct et complémentaire que doivent jouer prêtres et laïcs dans la société: *Alors que la royauté du Christ dans le domaine religieux, dans l'ordre de la conversion et de la vie théologique, se réalise avant tout par le sacerdoce, puisque c'est le prêtre qui est ministre de la grâce et de l'Évangile, la royauté du Christ sur les choses de ce monde se réalise avant tout par le laïcat. C'est la mission propre des laïcs de susciter et de maintenir des institutions temporelles conformes à la justice chrétienne* (p. 280). C'est pourquoi, il ne cessait de prier et d'œuvrer pour obtenir des chefs, des penseurs et des saints qui fussent les artisans d'un tel renouveau.

### 3. Un regard lucide sur les assauts de la Révolution

Avec un regard si profond et une vue d'ensemble si vaste, l'analyse du monde dans lequel il vivait ne pouvait qu'être lumineuse. Il revendiquait cette nécessaire lucidité de l'apôtre

*qui ne peut se cacher à soi-même tant de vilenie, se dérober à la souffrance qui (le) mord, évoluer au milieu des pharisiens en se résignant, en leur accordant un sourire mou, indulgent et bonhomme, en réalité un sourire à demi complice*. (p. 250)

Sans illusion aucune, il ne se leurrerait donc pas sur la *barbarisation* croissante: *les institutions craquent, le Vendredi Saint approche*, déplorait-il dès 1950 (p. 157-158), dénonçant le matérialisme qui enténébrait les esprits, au point que les hommes en perdaient le sens de l'être.

Et plus qu'un affrontement ponctuel contre telle ou telle erreur, tel ou tel danger, le combat du Père Calmel était dirigé contre la Révolution: à la suite d'Augustin Cochin dont il appréciait fort les travaux tout en en marquant les limites, il n'hésitait pas à dénoncer un véritable complot, celui de la machine révolutionnaire, ce *système artificiel et contre-nature de groupements et d'association grâce auquel les mensonges et les méchancetés [...] reçoivent un pouvoir destructeur qui dépasse de très loin la puissance dans le mal d'une personne singulière, ou même d'une société mauvaise de type classique* (p. 259). Et de montrer cette contre-société à l'œuvre jusque dans l'Église pour y distiller le poison du naturalisme qui prétend *que les hommes à évangéliser et à convertir sont supposés n'être pas dans l'erreur et le péché, mais situés seulement dans une phase très intéressante de la croissance de l'Histoire et de l'évolution du monde*. Les conséquences de telles erreurs? Elles apparaissaient monstrueuses au frère prêcheur qu'il était: relativisme qui prône une vérité évolutive, égalitarisme qui refuse la hiérarchie entre l'Église enseignante et l'Église enseignée et dénie tout pouvoir au prêtre *du fait de son sacerdoce et de sa mission*, fin de l'esprit missionnaire, puisque *le but à atteindre n'est pas la conversion: il s'agit seulement d'aboutir au dialogue* (p. 309). Dans ses lettres privées, son ton se faisait plus douloureux encore et son style plus incisif pour constater le zèle de Satan à organiser ce monde dans le sens de la pax americana ou pour déplorer les prédications humanitaires de certains curés, *dans le sens d'une solidarité humaine plutôt socialiste, d'une entente cordiale entre toutes les religions, d'un entraînement à la bonne humeur appelé charité: rien de tout cela, concluait-il ne représente vraiment la religion du Seigneur*. (p. 341-342)

L'heure lui semblait si grave qu'à plusieurs reprises le Père Calmel se demanda si elle n'annonçait pas le temps de l'Antéchrist. Dans cette pensée, il suppliait sainte Thérèse de l'Enfant Jésus avec une ferveur toute spéciale: *Le peuple de Dieu est trompé, abusé, trahi par ses chefs. Ce n'est peut-être pas le temps de l'Antéchrist. C'en est la préfiguration. Or c'est dans un temps aussi terrible que vous auriez voulu vivre pour témoigner au Seigneur votre amour. Dans l'innombrable armée des saints et des saintes, vous êtes la seule qui ayez manifesté semblable désir. Vous êtes donc capable plus que d'autres de comprendre notre situation et de venir à notre secours. Veuillez nous enseigner comment devenir des saints alors que les précurseurs de l'Antéchrist gouvernent, dominant la cité et enchaînent l'Église* (p. 510). Sans se leurrer donc, mais sans dramatiser, il annonçait les conséquences terribles des

premières réformes issues du Concile et de la révolution liturgique, il prévoyait l'accélération de la décomposition du clergé et de toute la société, ne craignant pas d'écrire dans *Itinéraires* en 1963 : *L'heure sonnera des châtiments divins sur les nations encore libres. L'égoïsme, la lâcheté, l'endurcissement des âmes, leur habitude de croupir à l'aise et en repos dans les péchés mortels de toute espèce, en un mot la dégradation des mœurs privées et publiques sera devenue si abjecte aux yeux des hommes et si offensante pour Dieu, l'héroïsme chrétien sera tellement raréfié, que le faible rempart des quelques institutions honnêtes qui subsistent encore ne parviendra plus à tenir* (p. 285). Paroles, hélas ! prophétiques auxquelles le Père Jean-Dominique reconnaît des accents dignes d'un saint Vincent Ferrier ou d'un Savonarole !

#### 4. Une clairvoyance paisible

Pour autant les paroles alarmantes et, hélas ! prophétiques ne doivent pas nous laisser croire que le Père Calmel succomba jamais au désespoir : ses analyses sont lucides et son style sans détour, mais sans ombre de fatalisme ou de défaitisme. Ses lettres disent et redisent son désir de continuer une lutte qui pouvait paraître dérisoire et vaine, mais qui *n'est pas un combat de désespéré. C'est le combat d'un prêtre qui voit que le Seigneur lui demande cette fidélité dans la nuit* (p. 345). Avec courage, réalisme, humilité, il fait tout ce qui lui est possible de faire pour soutenir les prêtres et les fidèles : *Le lendemain de l'Ascension* (1966), *je dois rencontrer des curés qui veulent tenir. Ce qui est certain, c'est que Jésus ne cesse d'atteindre, soutenir, fortifier des âmes, dans ce chaos* (p. 350). Et voilà où chercher la raison de cette vaillance qui « espère contre toute espérance » : une confiance sans limite en la toute puissante bonté de Dieu, la certitude que *l'épreuve nous est envoyée ou prolongée afin de nous permettre de donner plus d'amour*. Ce sermon adressé aux fidèles de Biarritz en 1960 a conservé toute son actualité. *Mais pourquoi Seigneur [...] permettez-vous ces jours de détresse, de scandale et d'apostasie ?* Questions angoissées qui ne sont encore pas les nôtres. Et à nous aussi le Père Calmel répond : *C'est afin que l'Église donne à son Époux une réponse de parfait amour, afin qu'elle manifeste sa fidélité dans les périls et les difficultés les plus invraisemblables et qu'elle prouve par cela même avec quelle ferveur elle est attachée à son Époux* (p. 268).

De telles affirmations ne pouvaient que résulter des dons de sagesse et d'intelligence, ceux-là mêmes qui font tout juger selon « les raisons ultimes » et « les principes éternels », pour reprendre les mots de Monseigneur Lefebvre, et qui confèrent à l'âme une clairvoyance lumineuse, vaste et profonde.

### III. LE SAGE PARLE HAUT ET FORT LA VÉRITÉ (OU DÉFENDRE LA VÉRITÉ)

Certes, « ce qui se conçoit bien s'énonce clairement », mais pour qui doit parler et guider les âmes dans le contexte d'une double révolution civile et religieuse, la clarté du discours suppose en outre la hardiesse d'un croisé soutenu par le don de force et l'équilibre du prudent inspiré par le don de conseil. Telle est la troisième caractéristique du sage que fut le Père Calmel.

#### 1. Clarté et fermeté

Par ses origines terriennes et paysannes, par sa formation naturelle et surnaturelle, sa raison illuminée par la foi aspirait à la clarté et avait en horreur les formules ambiguës et amoindrissantes, *les expressions molles, visqueuses ou fuyantes, qui peuvent être tirées dans tous les sens, auxquelles chacun peut faire dire ce qu'il veut*. Elles étaient à ses yeux *une injure directe à celui qui a dit : « Je suis la Vérité... Vous êtes la lumière du monde... Que votre parole soit oui si c'est oui, non si c'est non... »* (p. 304). Ces obscurités étaient d'autre part aux antipodes de l'idéal de l'Ordre dominicain, dont *la grâce propre est d'abord celle de la contemplation de la vérité, et ensuite, [...] de dire la vérité, d'empêcher la pénombre*. Et ces mots qui sont un programme : *Je sais qu'il faut que nous portions et notre vérité, et la vérité dont nous sommes chargés, toujours plus devant Dieu, mais enfin c'est pour arriver à la dire. Prudence, mais prudence qui fait corps avec la grandeur. La grandeur de l'amour*. (p. 569)

De telles exigences étaient bel et bien incompatibles avec le style nouveau des décrets du Concile Vatican II, qui lui arrachaient cette réaction – suggestive par ses images ! – de perplexité, d'indignation et de douleur : *Les décrets succèdent aux constitutions et les messages aux déclarations sans donner à l'esprit, sauf exception rarissime, une prise suffisante. Dans l'ensemble, vous avez l'impression d'être écrasé sous des piles d'édredons. Mais on ne réfute pas des édredons. Et si l'on veut vous étouffer sous leur entassement, vous tirez votre couteau, vous donnez quelques bons coups en long et en travers et vous faites voler les plumes au vent. En l'occurrence, le couteau représente les définitions des conciles antérieurs à Vatican II*. (p. 306)

Un langage clair et sans ambiguïté, en référence aux définitions infaillibles et irréformables du Magistère, fut donc sa première arme, conformément à l'esprit de l'Église. En effet, rappelait-il, *Épouse très sainte du Christ, dépositaire très fidèle des secrets de son amour, l'Église parle un langage clair, défini, exempt d'ambiguïté, un langage ferme* : l'intelligence humaine l'exige, et plus encore, l'assistance divine qui préserve de toute erreur la sainte Épouse du Christ. C'est pourquoi *la rigueur formelle de ses définitions dogmatiques, la précision aiguë de sa réflexion théologique, la limpidité de sa prédication ne sont rien d'autre que le langage convenable de son amour* (p. 305). La conclusion s'imposait avec une évidence qui n'allait pas sans souffrance : *Au nom des définitions solennelles infaillibles autant que de l'enseignement ordinaire en continuité et cohérence avec la Tradition, [...] refuser les actes faillibles et réformables qui, de toute évidence, détruisent cette même Tradition* (p. 531), c'est-à-dire par véritable obéissance à l'Église, encourir les accusations de désobéissance et d'insoumission à l'égard d'un Concile qui *n'a rien défini ; alors nous ne sommes pas obligés – en vertu de la foi – de prendre au sérieux ce qu'ils nous racontent. Pour l'amour de Jésus, nous ne tournerons pas avec le vent. Mais nous savons que nous serons de plus en plus isolés*. (p. 318)

Et il en est de même pour les rites de la liturgie

et les formules des sacrements qui requièrent pour être efficaces et valides, de traduire avec exactitude et précision l'intention de l'Église. Or *le vice radical du nouvel Ordo c'est d'avoir introduit dans la célébration de la messe le système de rites ad libitum, de formulaires ad libitum et souvent imprécis qui autorisent, sous la garantie de la légalité, aussi bien la messe véritable que le « mémorial » hérétique*. Et le Père, dans la suite de cette analyse parue en 1970 dans *Itinéraires*, reprenait une expression du *Courrier de Rome* pour déplorer l'imposition de cette messe polyvalente (p. 454). Dans une lettre de 1972, il constatait une nouvelle agression contre la Tradition : *Plus de tonsure, plus de sous-diaconat ; et le ministère de l'Eucharistie (communion des malades, distribuer la communion) peut être confié aux laïcs* (p. 479). Il ne pouvait être indifférent au prêtre de Jésus-Christ que *les messes indignes, les messes douteuses, les messes invalides se multiplient et continueront de se multiplier*, ni que certains gémissent en vain *car ils se sont démunis des moyens indispensables pour opposer une résistance irréductible ; ces moyens qu'ils ont laissé échapper ne sont autres que les données d'une tradition liturgique plus que millénaire et toujours homogène et cohérente* (p. 522). Sa résolution de refuser ces innovations radicales, essentiellement désinvoltes et arbitraires (p. 523) est donc claire et nette.

Pas de compromis non plus face aux fausses philosophies, par exemple cette grande machine « *scientifico-philosophico-religieuse* » montée de toutes pièces par un clerc, *l'évolutionnisme intégral du père jésuite Teilhard de Chardin* (p. 278), ni face à des attitudes morales ou pastorales répréhensibles de certains prêtres ou évêques.

#### 2. Force et douceur

Cependant la fermeté de ses prises de position n'avait rien de violent, d'outré, de belliciste. Car il ne s'agissait pas de partir en guerre pour l'amour de la guerre et pour défendre ses retranchements personnels, mais de défendre les droits de Dieu, sa Vérité et son Règne. Certes, cet engagement dans les rangs des soldats du Christ exigeait des refus nets, des condamnations tranchées, des *non possumus* définitifs.

Il est néanmoins possible d'entrevoir la miséricorde de l'apôtre dans un conseil de Luce Quenette, fondatrice et directrice de l'école de La Péraudière, invitant à lire et à méditer la *Déclaration* du Père Calmel, déclaration de fidélité absolue à la Messe de son ordination, parue le 27 novembre 1969, et qui pour certains apparaissait comme une déclaration de guerre, le signal d'une révolte contre les autorités romaines. Qu'on en juge d'après ces quelques extraits :

*Je m'en tiens à la messe traditionnelle, celle qui fut codifiée, mais non fabriquée par saint Pie V, au XVI<sup>e</sup> siècle, conformément à une coutume plusieurs fois séculaire. Je refuse donc l'Ordo Missæ de Paul VI. Pourquoi ? Parce que, en réalité, cet Ordo Missæ n'existe pas. Ce qui existe c'est une révolution liturgique universelle et permanente, prise à son compte ou voulue par le pape actuel, et qui revêt, pour le quart d'heure, le masque de l'Ordo Missæ du 3 avril 1969. C'est le droit de tout prêtre de refuser de porter*

le masque de cette révolution liturgique. Et j'estime de mon devoir de prêtre de refuser de célébrer la messe dans un rite équivoque. [...] Je reconnais sans hésiter l'autorité du Saint-Père. J'affirme cependant que tout pape, dans l'exercice de son autorité, peut commettre des abus d'autorité. Je soutiens que le pape Paul VI commet un abus d'autorité d'une gravité exceptionnelle lorsqu'il bâtit un rite nouveau de la messe sur une définition de la messe qui a cessé d'être catholique. [...] La simple honnêteté donc, mais infiniment plus l'honneur sacerdotal, me demandent de ne pas avoir l'impudence de trafiquer la messe catholique, reçue au jour de l'ordination. Puisqu'il s'agit d'être loyal, et surtout en une matière d'une gravité divine, il n'y a pas d'autorité au monde, serait-ce une autorité pontificale, qui puisse m'arrêter. (p. 446-448)

Or, c'est cette *Déclaration* que Luce Quenette qualifiait de « toute belle », de « reposante ». Et elle en recommandait la lecture avec insistance : « Lisez cette *Déclaration* avec piété, avec admiration, comme l'engagement d'un cœur de prêtre, mais aussi comme l'expression complète de notre souffrance, enfin comme une lumière pour que d'autres âmes sacerdotales reçoivent la même lumière, et soient portées, s'il plaît à Dieu, par la même inspiration » (p. 451). Tout était dit : la fermeté du ton et le courage de l'engagement du Père Calmel, mais aussi son indicible douleur et son paisible abandon, et enfin ce souci qui était le sien de soutenir, d'encourager, d'entraîner.

Les témoignages sur ce point sont abondants : si le Père Calmel savait être ferme et intransigeant dans l'impulsion qu'il donnait aux âmes, celles-ci trouvaient cependant en ces traits brûlants et éblouissants le réconfort qu'elles attendaient de lui. Son désir était d'ailleurs de les établir dans la paix, la confiance, la joie, au milieu même de la tempête : ces mots reviennent fréquemment sous sa plume. Il écrivait ainsi en avril 1964 : *Je voudrais que [...] malgré le mal que nous avons devant tant d'iniquités et de souffrances, vous demeuriez paisible, forte, sûre du Seigneur, confiante...* (p. 289). Au lecteur d'*Itinéraires* que pouvaient guetter le découragement ou, à l'inverse, la rage, il disait, deux ans plus tard : *L'esprit de lutte ne sera pas éterné, l'ardeur ne sera pas émoussée, l'opposition restera farouche mais ce n'est plus dans une atmosphère étouffante que nous poursuivrons le combat; la douce paix des athlètes de la foi deviendra notre partage.* (p. 363)

Équilibre admirable dont il donnait lui-même l'exemple au sein des persécutions et des méchancetés. Après l'injuste interdiction de poursuivre son ministère et son enseignement auprès des sœurs de Toulouse, il s'exclamait, déterminé à pratiquer l'héroïque douceur et l'héroïque pardon des Béatitudes : *Le plus grand mal que puisse nous faire le monde ce n'est pas de souffrir, mais c'est de nous mettre à son niveau, de nous rendre méchants s'il est méchant* (p. 190-191). Et de refuser énergiquement, en parole et en acte, les tentations de peur, de découragement, de dramatisation, d'abattement : *Fuir tous les visages de l'épouvante et toutes les formes de dégoût de la vie...*, disait-il à la communauté de Saint-Pré en 1974 ; *plus les situations sont tragiques ou embrouillées ou lamentables, plus il faut intérieurement refuser la tragédie, la tristesse ou l'embrouillement. Pour*

*cela être enraciné dans l'Amour et chanter* (p. 576). Face à un autre danger, celui de l'esprit de division, aigre, amer et impitoyable, le Père Calmel s'insurgeait également, avec une magnanimité et une largeur de vue remarquables : *J'ai autre chose à faire que d'ergoter sur la manière d'un tel ou d'un tel. La situation est trop grave pour perdre du temps à ces vaines disputes* (p. 395). Tenir son créneau, encourager la résistance, alimenter le zèle, regrouper et fortifier les bonnes volontés, éclairer les ignorants... : voilà ce qui lui semblait essentiel, loin des mesquines et stériles querelles de chapelles.

Et là réside sans doute le secret de cette liberté d'allure qu'ont soulignée à l'envi tous ceux qui l'ont approché. Rien d'académique ou de rigide en effet chez ce Père de petite taille, vif, souriant, espiègle, qui émaillait ses cours et conférences d'innombrables citations d'Homère, de Corneille ou de Péguy, qu'il faisait chanter avec son accent rocailleux du Languedoc, et qui arrivait, raconte le Père Jean-Dominique, « armé d'un gros cartable rempli de livres et de notes, prêt à transmettre avec fougue la vérité qui le passionnait. Dans sa cape, il avait fait confectionner deux grandes poches, devenues légendaires, dans lesquelles il pouvait fourrer une paire de chaussures propres afin de ne pas les mélanger à ses livres » (p. 151). C'est ainsi qu'il s'efforçait, inlassablement, de réveiller les esprits et de réchauffer les cœurs, de les guérir du conformisme et d'un assouplissement confortable.

### 3. Obéissance et liberté

Ce zèle ardent et paisible reposait sur une juste notion de l'autorité : le Père Calmel ne prêchait pas la révolte, mais, bien au contraire, l'obéissance. Au-delà des scandales de l'heure, malgré les erreurs des hommes d'Église, il s'agissait de « sentir avec l'Église », de s'attacher à sa Tradition multiséculaire, avec un sens vrai de la Romanité, de vénérer et de servir la Rome éternelle, celle de saint Léon, de saint Grégoire VII, de saint Pie V, de saint Pie X... sans optimisme aveugle et béat comme sans opposition radicale et amère, sans confondre l'infailibilité du pape avec une prétendue impeccabilité. Il aborda cette délicate question dans une série d'articles qui seraient publiés en 1975 sous ce titre éloquent : *Fils de l'Église en un temps d'épreuve*. On y peut lire, entre autres, ces affirmations claires et nuancées : *Nous ne formons aucunement une petite secte marginale : nous sommes de la seule Église catholique, apostolique et romaine. Nous préparons de notre mieux le jour béni où l'autorité s'étant retrouvée elle-même, dans la pleine lumière, l'Église sera délivrée enfin des brouillards suffocants de l'épreuve présente. Encore que ce jour tarde à venir, nous essayons de ne rien relâcher du devoir essentiel de nous sanctifier ; nous le faisons en gardant la Tradition dans l'esprit même où nous l'avons reçue, un esprit de sainteté.* (p. 598)

Voilà pourquoi, la défection de l'épiscopat, aggravée encore par la collégialité, lui semblait si dramatique ; inversement, il se réjouissait des interventions de Monseigneur Lefebvre et les appelait de ses vœux. Dès 1967, il le pressait de prendre publiquement position et confiait à l'abbé Dulac : *Je demande chaque jour à Notre-Dame et à saint Dominique que Monseigneur*

*Lefebvre parle hautement. Je ne vois que lui...* (p. 405). Dix ans plus tard, il ne cachait pas son enthousiasme et son espérance à la lecture du livre du prélat, *Un évêque parle : c'est sans doute l'étau du modernisme qui commence à se desserrer. Au sujet de ce que des prêtres et des laïcs répètent depuis dix ans contre le modernisme de la messe, du catéchisme, de la vie des clercs et pour la fidélité à la Tradition, sur tout cela nous pouvons crier enfin : un évêque le dit.* (p. 548)

### 4. Une prédication réaliste

À cet équilibre unissant harmonieusement fermeté et douceur d'une part, obéissance et liberté, d'autre part, le Père Calmel joignit l'équilibre d'une prudence supérieure. Il entendait répondre aux désirs de Notre-Seigneur en étant *ministre de la rédemption avec la prudence du serpent et la simplicité de la colombe* (p. 343), ce qui n'inclut nul pragmatisme, mais l'adaptation réaliste de principes universels à des cas et individus concrets. Quoi de plus universels, de plus catholiques que ces conseils de recourir aux sacrements, à la prière, d'approfondir la doctrine, de lire des écrits spirituels authentiques, de pratiquer une vie authentiquement chrétienne ?

Et pourtant le Père Calmel ne craint pas de s'adapter aux circonstances, aux situations, aux tempéraments et de donner des directives fermes, précises, exigeantes, prêchant aux âmes l'héroïsme moral, *l'esprit du martyr*, devenu plus que jamais indispensable quand la chrétienté se dissolvait, rappelant *l'humble voie des mortifications nécessaires* (p. 429) et l'importance de la tenue, du langage, du vêtement chrétiens, et insistant aussi sur l'urgence d'une étude approfondie, profane et sacrée : *Aujourd'hui, pour s'habiller seulement ou pour danser ou pour admettre que la maternité est normale (vos filles) ont besoin d'une théologie*, disait-il à des dominicaines enseignantes en 1950. (p. 158)

Dans la situation troublée de son temps, il recommandait également avec réalisme la constitution de petits *fortins de chrétienté* : communautés, écoles, familles, revues..., qui deviennent autant que possibles des *bastions de sainteté* (p. 518). *Il est en notre pouvoir de dresser de modestes ouvrages de résistance et de les entretenir de l'intérieur, de l'entretien qui procède de la vie de prière, de l'étude sacrée humblement conduite, de la charité fraternelle, de la modestie.* (p. 599)

Quoi de plus vrai et de plus réaliste encore que ce recours incessant à la Vierge très prudente, Mère du bon conseil, Médiatrice de toutes grâces et victorieuse de toutes les batailles de Dieu ? La Vierge du Rosaire ne s'est-elle pas présentée elle-même, à Fatima, comme le dernier remède que Dieu accordait aux hommes ? Le Rosaire, cette école d'oraison et de réalisme dans l'oraison (p. 219) fut au cœur de la prédication du Père Calmel, qui publiera d'ailleurs deux courts recueils de méditations pour aider les fidèles à en méditer les mystères : *Si, pour faire face aux malheurs des temps, nous nous mettons à réciter le chapelet comme il doit être récité, alors cette prière portera tous ses fruits dans notre cœur. Elle nourrira ce feu secret de l'oraison et du recueillement où grandit l'amour jusqu'au point*

de tout pénétrer et tout embraser. Par suite de la malignité des temps, nous aurons été conduits à la vraie prière (p. 508). Notre-Dame fut bien au cœur de sa vie elle-même: c'est à elle qu'il se consacra en classe de Seconde, passant avec elle un irrévocable contrat d'amour, lui confiant (sa) vocation, (ses) intérêts du temps et de l'éternité, s'en remettant à (sa) sainte et maternelle bénédiction, jusqu'au dernier soir où (son) Cœur immaculé (le) présentera dans le Ciel au cœur de Jésus pour (l') aimer et bénir sans fin (p. 50). C'est vers elle aussi qu'il se tourna à l'heure des choix décisifs et sa Déclaration s'achève sur ces mots: *J'attends en toute confiance de la Vierge Marie, la mère du souverain prêtre, qu'elle m'obtienne de rester fidèle jusqu'à la mort à la messe catholique, véritable et sans équivoque. Tuus sum ego, salvum me fac. (Je suis tout à vous, sauvez-moi)* (p. 448). C'est encore elle qu'il veut donner à ses frères, pour qu'ils vivent comme ses enfants, tendres, confiants, joyeux (p. 269). Et c'est avec elle enfin qu'il conclut son dernier sermon, prononcé à Saint-Cloud chez les Dominicaines du Saint-Esprit: *Que la Vierge à qui nous disons trois fois par jour le Regina Cœli lætare nous donne de connaître la joie que rien ne peut enlever d'une vie donnée à Jésus et cachée dans son amour.* (p. 605)

### 5. Action et contemplation

Nous sommes là au cœur du combat du Père Calmel: un combat surnaturel pour le Royaume de Dieu qui ne pouvait donc se mener qu'avec les armes surnaturelles du Royaume de Dieu. Sans cesse il revenait sur la primauté de la vie d'oraison, la dévotion au Rosaire, l'importance de la vie liturgique... Tous ses conseils se retrouvent dans cette page tirée de son dernier ouvrage, *Les Mystères du Royaume de la Grâce: Priez; que la prière vous stabilise dans cet amour infini; vous fasse tellement communier à cet amour que vous y goûtiez la paix, au-delà de*

toute discussion [...] Seule l'oraison reconforte et nous apaise en même temps qu'elle nous incite à donner notre vie, chacun à notre place et sous la forme que Dieu veut, pour le bien des élus. Seule l'oraison nous fait habiter, en silence et amour, dans les plaies glorieuses du Crucifié. Grandissons dans l'amour; nous ne comprendrons pas plus, mais nous dépasserons une certaine zone d'inquiétude (p. 543). Encore et toujours l'équilibre du sage et du prudent qui unissait action et contemplation, car l'abandon est situé au cœur de l'action et s'en remettre à la grâce de Dieu, ce n'est pas ne rien faire. C'est faire, en demeurant dans l'amour, tout ce qui est en notre pouvoir. (p. 283)

### CONCLUSION

C'est à ce prix que l'apôtre goûta la paix dans les durs combats de son temps, et au plus fort de la mêlée. Si ce fut une paix crucifiée, ce fut une paix réelle, légère, rayonnante et communicative. Lorsqu'il quitta cette terre, au jour où l'Église célébrait l'Invention de la Sainte Croix, ses dernières paroles furent des prières d'adoration et d'action de grâces: *Salve crux – spes unica [...] Que sa sainte volonté soit faite. Da... id amare quod præcipis, id desiderare quod promittis...* (p. 609)

Il voulait, avait-il dit, *donner la lumière et disparaître dans la lumière* (p. 517). Il s'en retournait dans la Patrie, totalement absorbé dans la vérité, la beauté, la simplicité de Dieu, et comme fasciné par sa lumière. Mais la lumière qu'il nous a laissée brille encore, et certes, nous pouvons souscrire à cette conclusion du Père Jean-Dominique, qui laisse « à un maître général de l'ordre dominicain (de 1904 à 1916), ami de saint Pie X et fervent restaurateur de la vie dominicaine, le père Hyacinthe-Marie Cormier, le soin de résumer et de conclure la vie spirituelle et apostolique du père Calmel. Il affirmait sur un ton quelque peu prophétique:

Après les bouleversements de l'heure présente, il y aura à travailler beaucoup et à souffrir beaucoup pour Dieu et pour l'Église. Dans ces combats, les fils de saint Dominique auront leur place toute marquée aux premiers rangs, parmi les plus fidèles et les plus vaillants. »

Le Père Roger-Thomas Calmel fut l'un d'entre eux. (p. 609)

### Dominica

#### Ouvrages du Révérend Père Calmel o.p.

- *Selon l'Évangile*, Ed. Lethielleux (épuisé)
  - *Si ton œil est simple*, Impr. du Viguier, Toulouse (épuisé)
  - *École et sainteté*, Éditions de l'École (en vente à Saint-Pré)
  - *Le Rosaire dans la vie*, Éditions Fleurus (épuisé)
  - *École chrétienne renouvelée*, Éditions Téqui (épuisé)
  - *Sur nos routes d'exil: les Béatitudes*, Nouvelles Éditions Latines (en vente chez l'éditeur)
  - *Le Rosaire de Notre-Dame*, Éditions DMM (en vente chez l'éditeur)
  - *Les Mystères du Royaume de la Grâce*, DMM (nouvelle édition, juillet 2013)
  - *Les Grandeurs de Jésus-Christ*, Nouvelles Éditions Latines (en vente chez l'éditeur)
  - *Théologie de l'Histoire*, Éditions DMM (en vente chez l'éditeur)
  - *Brève Apologie pour l'Église de toujours*, Difralivre (en vente à DPF)
- Rédition de divers articles du Père Calmel parus dans la revue *Itinéraires*:
- *Voici votre Mère*, Nouvelles Éditions Latines (en vente chez l'éditeur)
  - *Si tu savais le don de Dieu*, t. I: La Messe, Nouvelles Éditions Latines (en vente chez l'éditeur)
  - *Si tu savais le don de Dieu*, t. II: Les sacrements, Nouvelles Éditions Latines (en vente chez l'éditeur)
  - *Nous sommes fils de saints*, Nouvelles Éditions Latines (en vente chez l'éditeur)

## L'ALIMENTATION ET L'HYDRATATION ARTIFICIELLES FACE À LA MORALE

Une affaire récente a ramené sur le devant de la scène médiatique le problème de l'alimentation et de l'hydratation artificielles. Il s'agit du cas de Vincent Lambert, hospitalisé en 2008 au C.H.U. de Reims après un accident de la route, plongé d'abord dans un coma artificiel, stabilisé ensuite dans un état pauci-relationnel. Début avril 2013, l'état de santé du malade ne s'améliorant pas, l'équipe médicale prend collégialement la décision de réduire son alimentation et son hydratation artificielles de 3 litres à 0,5 litre par jour. Sollicité par les parents du malade, un avocat plaide alors avec succès devant la justice pour que cette décision soit inversée et les soins *minima* assurés au malade.

La décision collégiale de l'équipe médicale s'appuyait sur les dispositions de la loi Léonetti votée en 2005 qui, modifiant l'article L. 1111-4 du Code de la santé publique, reconnaît au patient <sup>1</sup> le droit de refuser « tout traitement » <sup>2</sup>.

Or le législateur a clairement assimilé l'alimentation artificielle à n'importe quelle thérapie lorsqu'il a rejeté l'amendement stipulant que « l'alimentation et l'hydratation, même artificielles, sont des soins ordinaires, proportionnés, dus à la personne et qui ne peuvent être considérés comme des traitements ».

Dans ses réponses du 1<sup>er</sup> août 2007 au sujet de l'alimentation et l'hydratation artificielles, la Congrégation pour la Doctrine de la Foi a manifesté son opposition à une telle disposition législative. Néanmoins, publiées pendant les vacances et peu après deux documents d'importance <sup>3</sup>, ces réponses sont passées inaperçues du grand public, même catholique.

Devant cette ignorance alors que les situations

une réponse unique à deux questions distinctes. Le procédé n'est pas nouveau. Preuve en est le critère de la mort cérébrale proposé en août 1968 par le comité *ad hoc* de Harvard comme réponse unique à deux questions distinctes: celle de l'acharnement thérapeutique et celle du don d'organe avec donneur mort.

3. Congrégation pour la Doctrine de la Foi, *Réponses à des questions concernant certains aspects de la doctrine sur l'Église*, 29 juin 2007; BENOÎT XVI, *Motu proprio Summorum Pontificum*, 7 juillet 2007.

médicales se multiplient, un bref retour sur les réponses données et sur l'argumentation qui les sous-tend s'avère non seulement utile mais nécessaire.

### Les réponses de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi

Reproduisons d'abord les questions posées par la Conférence épiscopale des États-Unis et les réponses concises données par la Congrégation pour la Doctrine de la Foi:

« Première question: L'administration de nourriture et d'eau (par des voies naturelles ou artificielles) au patient en « état végétatif », à moins que ces aliments ne puissent pas être assimilés par le corps du patient ou qu'ils ne puissent pas lui être administrés sans causer une privation grave sur le plan physique, est-elle moralement obligatoire? »

« Réponse: Oui. L'administration de nourriture et d'eau, même par des voies artificielles, est en règle générale un moyen ordinaire et proportionné de maintien de la vie. Elle est donc obligatoire dans la mesure et jusqu'au moment où elle montre qu'elle atteint sa finalité propre, qui consiste à hydrater et à nourrir le patient. On

1. Ou à ses représentants, en cas d'inconscience du malade.

2. On retrouve ici le sophisme classique qui consiste à donner une réponse unique à une question double. En englobant sous le terme générique de traitement les moyens naturels et les moyens thérapeutiques, la loi Léonetti donne

évitée de la sorte les souffrances et la mort dues à l'inanition et à la déshydratation.

« Seconde question : Peut-on interrompre la nourriture et l'hydratation fournies par voies artificielles à un patient en "état végétatif permanent", lorsque des médecins compétents jugent avec la certitude morale que le patient ne reprendra jamais conscience ?

« Réponse : Non. Un patient en "état végétatif permanent" est une personne, avec sa dignité humaine fondamentale <sup>4</sup>, à laquelle on doit donc procurer les soins ordinaires et proportionnés, qui comprennent, en règle générale, l'administration d'eau et de nourriture, même par voies artificielles. »

Publié en même temps que les réponses, le commentaire de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi explicite les éléments du raisonnement. Sa conclusion résume l'argumentation :

« L'administration d'eau et de nourriture, même par des voies artificielles, représente toujours un moyen naturel de conservation de la vie et non un traitement thérapeutique. Son emploi devra donc être considéré comme ordinaire et proportionné, même lorsque l'"état végétatif" se prolonge. »

Afin de faciliter la bonne compréhension des réponses et du commentaire, commençons par les situer dans l'histoire.

### Une nécessaire mise en perspective

Un petit détour par l'histoire s'avère indispensable pour saisir la teneur des réponses du 1<sup>er</sup> août 2007, lesquelles ne sont pas le fruit du hasard, mais résultent d'une réflexion théologique et magistérielle menée depuis 9 siècles <sup>5</sup>.

De saint Thomas d'Aquin jusqu'à la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, le travail des théologiens sur les moyens de se conserver en vie peut se résumer ainsi : les moyens ordinaires sont obligatoires, les moyens extraordinaires – tout en restant permis – ne sont pas obligatoires. Les progrès considérables de la médecine au début du XX<sup>e</sup> siècle <sup>6</sup> vont conduire les théologiens et le magistère à approfondir la question.

Le discours de Pie XII sur les problèmes de la réanimation (24 novembre 1957) fait figure à cet égard de pierre milliaire. D'abord, il assume la distinction entre moyens ordinaires et moyens extraordinaires mise au point par les théologiens au cours des siècles. Ensuite, il qualifie d'ordinaires les moyens qui, « suivant les circonstances de personnes, de lieux, d'époques, de culture », « n'imposent aucune charge extraordinaires

re pour soi-même ou pour un autre ». Enfin, il montre que la distinction entre moyens ordinaires et extraordinaires n'équivaut pas à la distinction entre moyens naturels et artificiels <sup>7</sup>.

À la question « faut-il en toutes circonstances recourir à tous les moyens possibles ? », la Congrégation pour la Doctrine de la Foi répond : « Naguère, les moralistes répondaient qu'on n'est jamais obligé d'employer les moyens "extraordinaires". Cette réponse, toujours valable en principe, est peut-être moins éclairante aujourd'hui, en raison de l'imprécision du terme et de l'évolution rapide de la thérapeutique. Aussi certains préfèrent-ils parler de moyens proportionnés et disproportionnés. De toute manière, on appréciera les moyens en mettant en rapport le genre de thérapeutique à utiliser, son degré de complexité ou de risque, son coût, les possibilités de son emploi, avec le résultat qu'on peut en attendre, compte tenu de l'état du malade et de ses ressources physiques et morales. » <sup>8</sup>

Dans un tel contexte, les réponses données à la Conférence épiscopale des États-Unis ne sont qu'une application particulière de ces principes.

Reste à mettre en évidence la logique de l'argumentation qui sous-tend ces réponses.

### Quatre inclinations naturelles

« Fais-le bien, évite le mal » : voilà énoncé en quelques mots le principe suprême de la moralité. En effet, le bien est ce que tout être recherche <sup>9</sup>. Évident dans son universalité, ce principe demande à être particularisé selon les divers biens que l'homme recherche.

On distingue quatre inclinations fondamentales au bien <sup>10</sup> :

- l'inclination à conserver l'être propre, commune à tous les êtres,
- l'inclination à perpétuer l'espèce, commune à tous les vivants,
- l'inclination à connaître la vérité sur Dieu et l'inclination à la vie politique, propres aux hommes.

Concentrons-nous ici sur la première de ces inclinations.

### Conservation de l'être propre

En observant le monde qui nous entoure, nous pouvons constater chez tous les êtres une inclination naturelle à se conserver dans l'existence. Cette inclination se manifeste de deux façons.

D'une part, tous les êtres recherchent ce qui les maintient dans l'existence : le feu recherche le combustible, les végétaux recherchent le soleil et les éléments organiques grâce à l'action des feuilles et des racines, l'animal recherche la nourriture en se déplaçant.

D'autre part, tous les êtres fuient ce qui met en péril leur existence : le feu fuit l'absence d'oxygène, les végétaux se préservent des dangers du froid en stoppant la montée de la sève, les animaux fuient leurs prédateurs.

Commune à tous les êtres, l'inclination à se conserver dans l'existence est également présen-

te chez l'homme. À cette différence près que, là où les êtres privés de raison sont mus par l'instinct, l'homme est mû par la raison <sup>11</sup>. Il est donc capable de choisir ce qui lui permet de rester en vie et d'éviter ce qui le conduit à la mort.

### Moyens naturels et moyens thérapeutiques

De tous les moyens dont l'homme dispose pour se maintenir en vie, certains sont nécessaires en tout temps alors que d'autres ne le sont qu'en certaines circonstances.

Les premiers, qu'on appelle moyens naturels, sont liés à la condition corporelle de l'homme. Il s'agit de l'alimentation, de l'hydratation, du chauffage, du vêtement, de l'hygiène. Ces moyens sont nécessaires à tous les hommes, quelque soit leur sexe, leur âge, leur race, leur condition, leur santé. À plus ou moins long terme, leur absence est fatale à n'importe lequel d'entre eux.

Les seconds, qu'on appelle moyens thérapeutiques, dérivent d'une circonstance particulière, à savoir la maladie. Ils ont pour but de remédier aux affections, aux maladies, aux infections, aux blessures qui affaiblissent la vie corporelle et la mettent en péril. Ces moyens ne sont pas nécessaires à tous les hommes en permanence, mais seulement à ceux qui sont malades et aussi longtemps qu'ils le sont.

### Moyens administrés par voie naturelle ou par voie artificielle

Si l'alimentation et l'hydratation sont des moyens naturels pour que tout homme se maintienne en vie, il s'avère que leur administration se complique parfois en raison de la maladie <sup>12</sup>.

Autant que faire se peut, l'alimentation et l'hydratation sont administrées par voie naturelle, même aux malades.

Mais lorsque la déglutition est difficile ou impossible, elles peuvent être administrées par voie artificielle – entérale <sup>13</sup> ou parentérale <sup>14</sup> –, à moins qu'une contre-indication médicale ne s'y oppose <sup>15</sup>.

En cas de recours à la voie artificielle, « l'alimentation assistée ne cherche pas tant à contre-carrer une pathologie organique touchant cette fonction qu'à pallier un problème simplement mécanique en répondant à un besoin de base de l'organisme. Le recours à ce geste permet de contourner un défaut de déglutition – patent dans la situation d'une personne en état végétatif – sans que cela n'équivaille à une incapacité d'assimiler les nutriments » <sup>16</sup>.

La modalité d'administration du moyen n'est alors qu'une circonstance de l'acte <sup>17</sup> et n'en modifie pas la nature. En facilitant la nutrition,

4. On distingue en philosophie la dignité ontologique, qui est de nature métaphysique, et la dignité opérative, qui est de nature morale. L'honnête homme et l'assassin jouissent de la même dignité ontologique du fait de leur commune nature, mais ils diffèrent quant à la dignité opérative selon que leur agir est conforme ou non à la règle rationnelle. Deux exemples suffisent à illustrer la confusion du magistère récent sur ce point : le droit de la liberté religieuse reconnu à tout homme en raison de sa dignité ontologique ; l'incapacité du *Catéchisme de l'Église catholique* à justifier rationnellement la peine de mort. Qu'il faille procurer au patient en état de végétatif permanent les soins ordinaires, nous l'accordons. Qu'on puisse fonder ce devoir sur la « dignité humaine fondamentale », nous le nions.

5. Pour plus de détails, voir ABBÉ FRANÇOIS KNITTEL, « Soigner et se faire soigner » dans *Le Sel de la Terre*, n° 74, automne 2010, p. 47-65.

6. En particulier, l'asepsie, l'anesthésie, les antibiotiques et la réanimation.

7. Pour plus de détails, voir ABBÉ FRANÇOIS KNITTEL, « Soigner et se faire soigner » dans *Le Sel de la Terre*, n° 74, automne 2010, p. 67.

8. Congrégation pour la Doctrine de la Foi, Déclaration *Jura et Bona*, 5 mai 1980, n° IV.

9. ARISTOTE, *Éthique à Nicomaque*, lib. I, c. 1, 1094a3.

10. I-II, q. 94, a. 2, c.

11. I-II, q. 6, a. 1, c.

12. Par exemple, les sujets dans le coma ou en état végétatif, les tétraplégiques, les malades d'Alzheimer en stade avancé, les nouveau-nés affectés d'un grave défaut génétique.

13. Apport nutritif par sonde.

14. Apport nutritif par perfusion intraveineuse ou hydratation par perfusion sous-cutanée.

15. Contre-indications pour la voie entérale : dysfonction gastroduodénale persistante, ischémie intestinale, fistule digestive à haut débit, obstruction du tube digestif, choc non contrôlé. Contre-indications pour la voie parentérale : inaptitude du réseau veineux.

16. PIERRE-OLIVIER ARDUIN, « Euthanasie par arrêt d'alimentation : la loi Léonetti prise à son propre piège ? » du 1<sup>er</sup> mai 2008 (disponible sur [www.libertepolitique.com](http://www.libertepolitique.com)).

17. Il s'agit de la circonstance « *quomodo* — comment ? ».

l'administration par voie artificielle ne fait qu'aider le sujet à assumer une fonction naturelle<sup>18</sup>. Si le mode d'administration est artificiel, en revanche la fonction que le moyen permet de satisfaire est naturelle.

### Moyens proportionnés ou disproportionnés

Ayant distingué les moyens de se maintenir en vie selon l'extension et selon le mode d'administration, il nous reste à examiner dans quelle mesure leur usage est nécessaire. Cette évaluation proprement morale passe par deux étapes<sup>19</sup>.

D'abord, le moyen choisi conduit-il à la fin recherchée? Si le moyen choisi est contraire à la fin recherchée, il devient un obstacle ou un empêchement et son usage est moralement illicite. S'il est inapte à conduire à la fin recherchée, il perd son caractère de moyen et n'est d'aucune utilité.

Ensuite, le moyen choisi pour son aptitude à conduire à la fin recherchée est-il raisonnablement accessible à celui qui doit en user? Si le moyen choisi est inaccessible ou trop difficile d'accès, il est disproportionné: son usage n'est pas moralement obligatoire<sup>20</sup>. En revanche, s'il est à la fois adéquat et accessible, il est proportionné: son usage est moralement obligatoire. Ne pas user d'un tel moyen serait pécher par omission<sup>21</sup>.

Une comparaison tirée de l'aumône illustrera notre propos.

Pour qu'une aumône soit opportune, il faut d'abord que le moyen choisi conduise à la fin recherchée, c'est-à-dire que l'aide apportée porte remède à une nécessité réelle et grave. Offrir une couverture à celui qui meurt de faim, ce n'est pas un moyen adéquat pour porter remède à une vraie nécessité, c'est une mauvaise plaisanterie. Donner de l'argent à celui qui n'est pas dans la nécessité, ce n'est pas faire l'aumône, c'est encourager la paresse et la négligence. Une telle aide n'est pas opportune, elle est même à éviter.

La nécessité étant avérée et le remède ayant été adéquatement sélectionné, il faut ensuite examiner si le moyen choisi est accessible. Si le donateur ne dispose pas de superflu, s'il est lui-même dans une égale nécessité, l'aumône ne s'impose pas à lui car à l'impossible nul n'est tenu. Par contre, si le donateur est confronté à une nécessité grave et qu'il dispose de superflu, l'aumône s'impose à lui comme un moyen pro-

portionné pour porter remède à la nécessité d'autrui. Ne pas faire l'aumône dans ces circonstances-là serait pécher par omission<sup>22</sup>.

Appliquons ces principes au problème qui nous occupe, c'est-à-dire à la conservation de la vie par les moyens naturels, même administrés de manière artificielle.

L'alimentation et l'hydratation, même administrées par voie artificielle, permettent-elles de se maintenir en vie? C'est le cas en règle générale, même si parfois elles se révèlent inutiles<sup>23</sup> voire nuisibles<sup>24</sup> et perdent alors leur caractère de moyen.

L'alimentation et l'hydratation, même administrées par voie artificielle, sont-elles raisonnablement accessibles au malade ou à ses auxiliaires? C'est le cas en règle générale, même si parfois elles se révèlent inaccessibles<sup>25</sup> et perdent alors leur caractère proportionné.

Disposer de moyens adaptés et accessibles pour alimenter et hydrater le malade et ne pas en faire usage, c'est pécher par omission. La mort inéluctable du patient n'est plus une conséquence de sa maladie ou de son état, mais de l'inanition, c'est-à-dire de la faim et de la soif volontairement provoquées.

### Deux éléments perturbateurs du jugement

Le jugement des auxiliaires du malade (famille, amis, personnel médical, etc.) est souvent perturbé par deux éléments dont il faut prendre la mesure.

Au lieu de se concentrer sur l'aptitude des moyens à maintenir le malade en vie, certains auxiliaires posent un jugement de valeur sur la vie du malade. Ce qu'ils jugent trop lourd, ce ne sont pas les moyens pour conserver la vie du malade, mais la vie du malade elle-même. Leur répugnance à accepter les servitudes accrues du malade les inclinent à préférer sa disparition. Loin de soulager le malade, ils cherchent plutôt à se soulager eux-mêmes... au prix de la vie d'autrui.

La perspective de voir se prolonger un état de dépendance et donc l'aide à apporter au malade ne fait qu'aggraver cette tendance. Au lieu d'assumer au jour le jour les contraintes que la vie leur impose, nos contemporains choisissent souvent de les rejeter d'un seul coup et pour toujours. La difficulté qu'ils ont à choisir et à assumer sans défaillance un état de vie (mariage, vie consacrée) l'atteste clairement. En attaquant bille en tête ce qui leur apparaît comme un mal, ils ne font que révéler leur faiblesse car la force d'âme exige plus souvent la fermeté face à l'adversité que l'impétuosité contre le mal<sup>26</sup>.

### Pour conclure

L'alimentation et l'hydratation peuvent-elles

22. II-II, q. 32, a. 5, c.

23. Par exemple, lorsque l'organisme n'assimile plus la nourriture ou les liquides.

24. Par exemple, lorsque l'administration de l'alimentation ou de l'hydratation aggrave l'état de santé du malade en raison d'une autre pathologie.

25. Par exemple, en raison de l'extrême pauvreté du malade ou de sa famille, de l'inexistence de système de santé, de l'absence de personnel qualifié pour mettre en œuvre les moyens artificiels.

26. La vertu de force est éminente lorsqu'il s'agit d'affronter le péril suprême de la mort (II-II, q. 123, a. 4) et elle se manifeste plus dans la fermeté que dans l'attaque (II-II, q. 123, a. 6).

être qualifiées de disproportionnées du seul fait de la modalité artificielle de leur administration ou de l'état persistant du malade? Telle était la question posée par les évêques de la Conférence épiscopale des États-Unis. La Congrégation pour la Doctrine de la Foi a répondu par la négative. Nous avons essayé d'en montrer les raisons.

Il y a fort à parier que les législateurs actuels resteront sourds aux enseignements du magistère. Il existe, en effet, un plan concerté dans lequel l'omission de l'alimentation et de l'hydratation administrées par voie artificielle n'est qu'une étape avant de passer à l'injection létale pour en finir avec les vies jugées inutiles<sup>27</sup>.

Faut-il pour autant baisser les bras? Certainement pas. Il faut rappeler à temps et à contretemps l'équivalence du point de vue moral entre pousser quelqu'un dans le vide et ne pas le retenir au bord du précipice quand on le peut, entre injecter un produit létal et supprimer l'alimentation et l'hydratation, entre l'action coupable et l'omission coupable. L'action en justice menée par un avocat est là pour le montrer et ranimer les volontés défaillantes.

Abbé François KNITTEL

27. « Si nous pouvons obtenir des gens qu'ils acceptent le retrait de tout traitement et soin, spécialement l'arrêt de toute nutrition, ils verront quel chemin douloureux c'est de mourir et accepteront alors, pour le bien du malade, l'injection létale... » (HELGA KUBE, Déclaration à la 5<sup>e</sup> Conférence mondiale des associations pour le droit de mourir dans la dignité, septembre 1984).

**Les Publications du Courrier de Rome peuvent être commandées par fax (0149628591) ou par mail [courrierderome@wanadoo.fr](mailto:courrierderome@wanadoo.fr). Paiement à réception de la commande.**

#### COURRIER DE ROME

Responsable

Emmanuel du Chalard de Taveau

Adresse: B.P. 156 — 78001 Versailles Cedex

N° CPPAP: 0714 G 82978

Imprimé par

Imprimerie du Pays Fort

18260 Villegenon

Direction

Administration, Abonnement

Secrétariat

B.P. 156

78001 Versailles Cedex

E-mail: [courrierderome@wanadoo.fr](mailto:courrierderome@wanadoo.fr)

#### Abonnement

##### • France :

- de soutien : 40 €, normal : 20 €,

- ecclésiastique : 8 €

##### Règlement à effectuer :

- soit par chèque bancaire ou à l'ordre du

Courrier de Rome, payable en euros, en

France,

- soit par C.C.P. Courrier de Rome 1972-25 F Paris.

##### Règlement :

- Union de Banques Suisses — Sion

C/n° 891 247 01E

##### • Étranger :

- de soutien : 48 €,

- normal : 24 €,

- ecclésiastique : 9,50 €

##### Règlement :

IBAN : FR81 2004 1000 0101 9722 5F02 082

BIC : PSST FR PPP AR

18. Nombreux sont les moyens que le génie de l'homme a mis au point pour l'aider à accomplir certaines fonctions naturelles : implant dentaire pour la mastication, plâtre pour rétablir l'intégrité osseuse, prothèse de la hanche pour la locomotion, sonde pour la fonction urinaire, etc.

19. Pour plus de détails, voir ABBÉ FRANÇOIS KNITTEL, « Soigner et se faire soigner » dans *Le Sel de la Terre*, n° 74, automne 2010, p. 66-75.

20. « Une prestation positive peut être omise si de graves motifs, indépendants de la bonne volonté de ceux qui y sont obligés, établissent que cette prestation est inopportune. » (PIE XII, *Discours aux sages-femmes*, 29 octobre 1951) « [Les lois positives] n'obligent pas dans la mesure où leur accomplissement comporte des inconvénients notables, qui ne sont pas inséparables de la loi elle-même, ni inhérents à son accomplissement, mais viennent d'ailleurs. » (PIE XII, *Discours au 7<sup>e</sup> congrès d'hématologie*, 12 septembre 1958)

21. I-II, q. 6, a. 3, c. La dissymétrie entre le bien et le mal est particulièrement manifeste ici: le mal ne peut jamais être voulu, le bien ne peut pas toujours être fait. Ainsi, s'il n'est jamais licite de mentir, il n'est pas toujours obligatoire de dire la vérité, selon l'adage populaire: « Toute vérité n'est pas bonne à dire. »